



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[COMMUNIQUE DE PRESSE] CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNEDIC Revalorisation des allocations chômage, une première étape franchie

La revalorisation des allocations chômage était à l'ordre du jour du Conseil d'Administration de l'Unédic réuni ce jour.

La CFDT a fait une première proposition d'augmentation de +4% des allocations, en phase avec une inflation croissante, durable et pesant fortement sur les plus faibles revenus. Une proposition en phase également avec une revalorisation prochaine de +4% de plusieurs prestations sociales telles que le RSA, la prime d'activité ou l'AAH...

Les demandeurs d'emploi indemnisés, et ceux qui travaillent en contrat court ont subi à la fois la crise sanitaire et les conséquences de la dernière réforme assurance chômage décidée par le gouvernement.

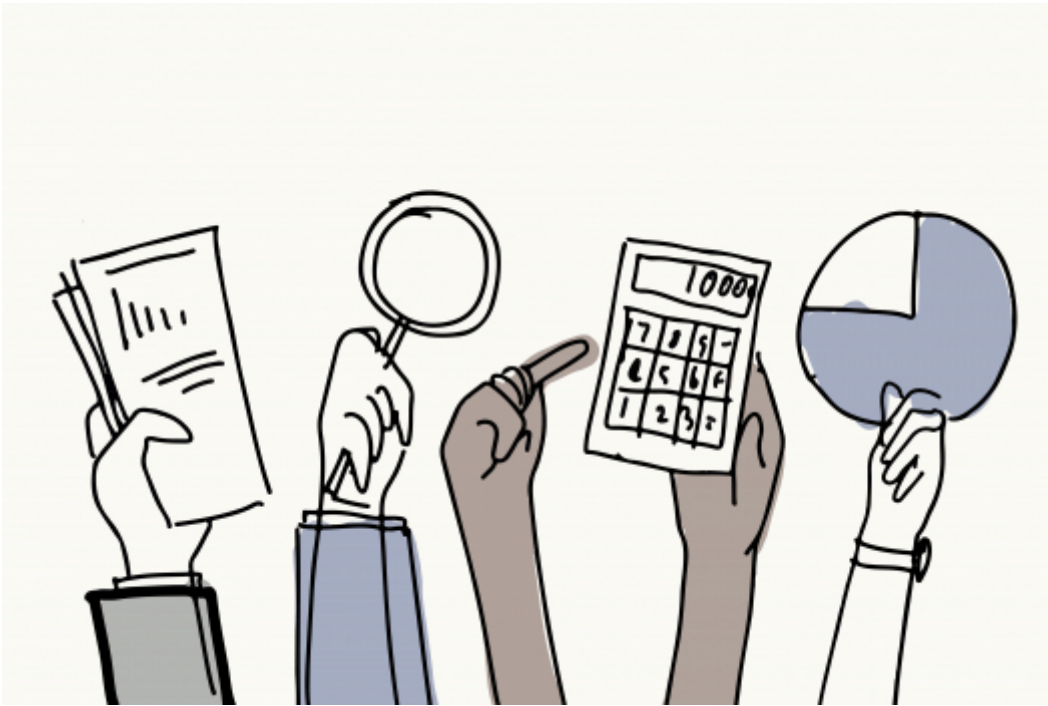
L'évolution des prix depuis un an impacte également ceux qui ont perdu leur emploi : les demandeurs d'emploi indemnisés ont aussi le droit de voir leur pouvoir d'achat soutenu

Le patronat a, quant à lui, fait une première proposition de revalorisation à +1,8%.

Après de nombreux échanges et contre-propositions, la CFDT a finalement obtenu une revalorisation de +2,9%

Pour la CFDT c'est une première étape pour les 2,1 millions de demandeurs d'emploi concernés, soit 95% des allocataires indemnisés. La CFDT demeure attentive à l'évolution de l'inflation et mobilisée pour une nouvelle revalorisation l'année prochaine en fonction de l'évolution de la situation sociale et économique.

DÉCLARATION DE MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT



Documents

[Revalorisation des allocations chômage, une première étape franchie](#)